



Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme LCB/FT

Dispositif de formation en Blended learning





■ ■ **Présentation**

La réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) a récemment évolué avec la transposition en France de la 5^{ème} directive anti-blanchiment.

Le cadre juridique de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme est en perpétuelle évolution et requiert pour les acteurs du marché de l'assurance de former et d'informer leur personnel et de mettre régulièrement à jour leurs connaissances dans ce domaine. Les entreprises assujetties, quelles que soient leur taille et la complexité de leurs activités, doivent ainsi se doter d'un dispositif LCB-FT conforme à des normes de plus en plus exigeantes et complexes.

Fidal Formations propose une formation en e-learning adaptable de sensibilisation à destination des acteurs du secteur de l'assurance.



■ ■ E-learning

- E-learning conçu par **les avocats du pôle Assurance de Fidal**
- **Méthode** alternant vidéos, contenu interactif et activités pédagogiques afin de tester l'acquisition des compétences clés tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables
- **Durée** : 30 min de formation
- Le e-learning est complété d'**une formation personnalisée et sur-mesure, adaptée à votre organisation** (types de produits d'assurance commercialisés, niveau de risque....)
- **Accès au e-learning via la plateforme Fidal Formations**
- **Remise d'un certificat de réalisation à chaque collaborateur**



■ ■ Objectifs du E-learning

1

Connaître
les notions clés et
les différents acteurs
de la LCB-FT

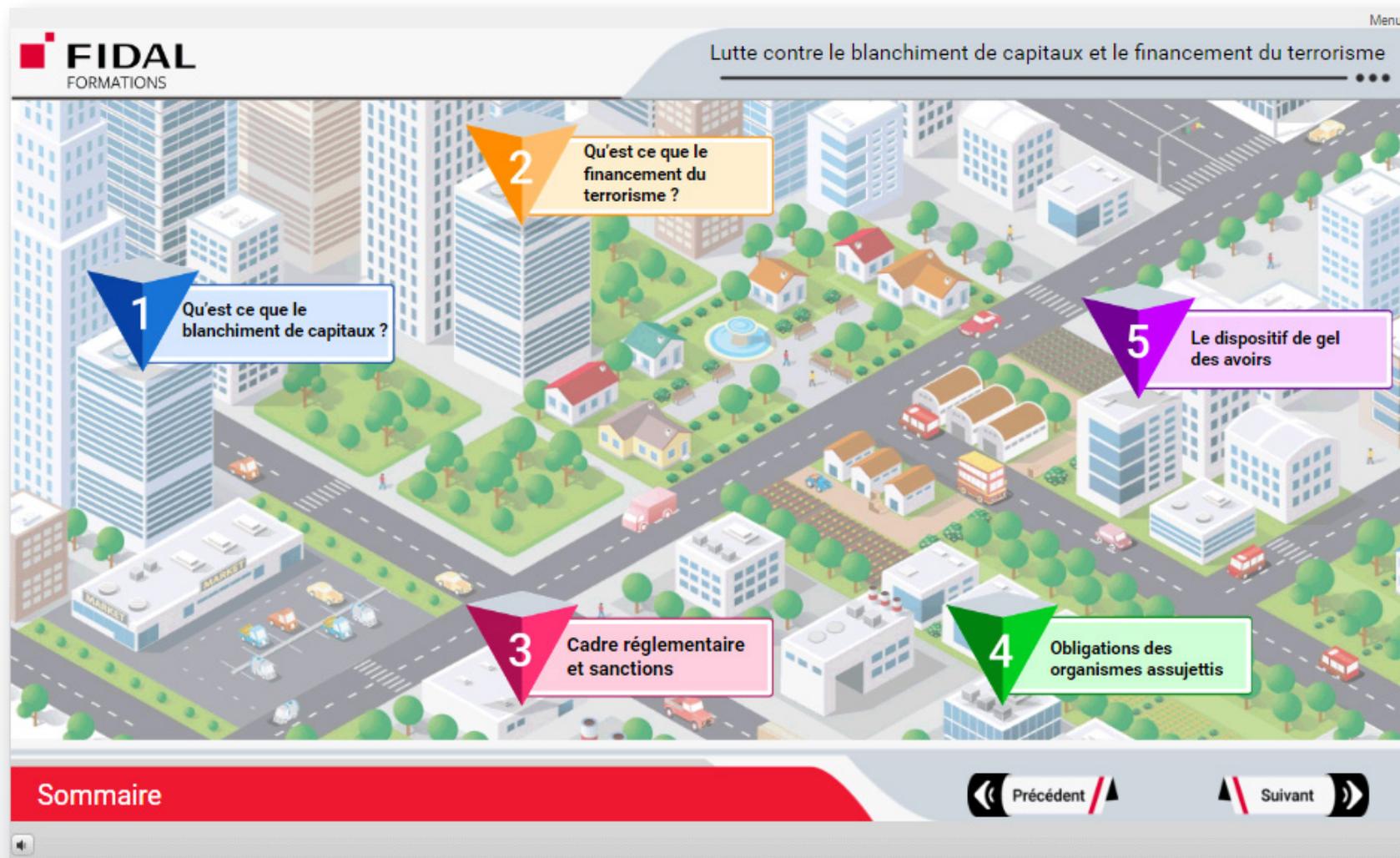
2

Identifier
le cadre
réglementaire
et les obligations
qui découlent
de la LCB-FT

3

Sensibiliser
aux sanctions
applicables en
cas de non-respect
de ces obligations

Environnement du module





■ Informer : ■ des fiches pratiques ■ pour aller plus loin



Pour en savoir plus :
fiches téléchargeables

FIDAL FORMATIONS Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

3. Cadre réglementaire

Mise en oeuvre des directives françaises et européennes

Directives    Mise en oeuvre des directives

[Pour en savoir plus](#)

Qu'est ce que le blanchiment de capitaux ? | Qu'est ce que le financement du terrorisme ? | **Cadre réglementaire et nationaux** | Obligations des organismes assujettis | Le dispositif de gel des avoirs

Précédent / Suivant

FIDAL FORMATIONS Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

3. Cadre réglementaire

Mise en oeuvre des directives

- **La réglementation européenne :**
 - La 4ème directive LCB-FT du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme
 - La 5ème directive LCB-FT du 30 mai 2018 (transposition attendue au plus tard le 10 janvier 2020)
- **La réglementation française**
 - L'ordonnance du 12 février 2020 renforçant le dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
 - L'ordonnance du 24 novembre 2016 portant réforme du dispositif de gel des avoirs,
 - L'ordonnance du 1er décembre 2016 portant transposition de la 4ème directive LCB-FT
 - Le décret du 12 juin 2017 relatif au registre des bénéficiaires effectifs
 - Le décret du 18 avril 2018 renforçant le dispositif de LCB-FT
 - Arrêté du 21 décembre 2018 relatif au rapport sur l'organisation des dispositifs de contrôle interne LCB-FT et de gel des avoirs

[Pour en savoir plus](#)

Qu'est ce que le blanchiment de capitaux ? | Qu'est ce que le financement du terrorisme ? | **Cadre réglementaire et nationaux** | Obligations des organismes assujettis | Le dispositif de gel des avoirs

Précédent / Suivant



- **Former :**
- **apports théoriques**
- **interactifs**



FIDAL FORMATIONS

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

1. Blanchiment de capitaux

Definition : Donner une légitimité à des biens et des capitaux

Blanchiment de capitaux

Qu'est-ce que le blanchiment de capitaux ? | Qu'est-ce que le financement du terrorisme ? | Cadre réglementaire et sanctions | Obligations des organismes assujettis | Le dispositif de gel des avoirs

Précédent / Suivant

FIDAL FORMATIONS

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Le schéma du blanchiment

1. LE PLACEMENT : Introduction dans le système financier de fonds provenant d'un crime ou délit

2. L'EMPILLAGE : Réaliser une succession d'opérations bancaires ou financières afin de dissimuler l'origine des fonds

3. L'INTEGRATION : Investissement des fonds d'origine frauduleuse dans les circuits légaux de l'économie

Qu'est-ce que le blanchiment de capitaux ? | Qu'est-ce que le financement du terrorisme ? | Cadre réglementaire et sanctions | Obligations des organismes assujettis | Le dispositif de gel des avoirs

Précédent / Suivant

- ■ ■
- **Contrôler :**
- **Évaluer ses**
- **acquis**

Validations
des acquis
sous forme
de Quizz

FIDAL
FORMATIONS

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Q 3 Le bénéficiaire effectif d'un client peut, dans certains cas, être une société.

Vrai

Faux

Le bénéficiaire effectif d'un client est nécessairement une personne physique. Il ne peut en aucun s'agir d'une personne morale

Précédent / Suivant



■ ■ **Modalités techniques**

Accessible via
**la plateforme
Fidal Formations**
par codes
d'accès

**Une application
web** innovante,
utilisable sur un
poste traditionnel
ou une tablette,
smartphone

1 licence
par utilisateur

**Déploiement
immédiat** et
simultané auprès
d'une cible large

**Suivi collectif
et / ou individuel
via un portail dédié**
(temps passé,
progression)



■ **Modalités techniques**



Eléments clés de l'apprentissage : démonstrations et apports de contenus, entraînements et reformulations, validation des acquis



Rendre le stagiaire **acteur de sa formation**



Faire appel aux différents sens du stagiaire en utilisant des techniques de neuro-pédagogie



Contact

